



Centre d'Éducation Populaire
André Genot

Article pour „Cahier de la coopération“
consacré au travail décent

Pour une mondialisation décente par des salaires décents

Daniel Richard

Tout n'est pas perdu. Au moins, grandissons-nous en sagesse... Le temps semble en effet bien révolu où nous avons peut-être cru aux messages publicitaires de représentants de commerce déguisés en « conseillers de princes », gourous médiatiques ou intellectuels conscients. Ils nous vendaient comme Maité sa lessive, une « mondialisation » heureuse, un processus inouï et fabuleusement irréversible qui nous mènerait comme sur des rails vers des lendemains souriants. Il suffisait de se laisser bercer, la fin de l'Histoire et le toutim, la démocratie plus le marché, un avant-goût du nirvana...

Les prometteurs de beaux jours rapidement déclassés, de crises en bulles éclatées, les baudruches se sont dégonflées et déjà plus personne ne parierait un kopeck sur la stabilité du système mondial. La mondialisation fait des gagnants, peu mais énormes ! ... et des perdants en masse. Le triomphe des inégalités que porte en lui le capitalisme injurie les idéaux humanistes. Restent pourtant vivaces les sous-produits du matraquage idéologique, comme cette conviction résignée encore trop partagée selon laquelle nous ne pourrions pas résister, changer la réalité et les conditions de sa reproduction... En fait, un autre monde est possible. Il est même nécessaire. Il devient urgent. Et transformer le réel reste le privilège des hommes...

Nous ne sommes pas condamnés à la barbarie. L'histoire du monde ouvrier fournit quantité d'exemples de notre capacité de changer les rapports sociaux. La campagne pour le « travail décent » s'inscrit dans cette perspective. Il s'agit ni plus ni moins de changer les règles du jeu en vue de réduire le nombre des perdants, en vue de permettre la survenue d'un monde meilleur, alternative au « meilleur des mondes ».

Démantèlement des frontières et... des réglementations

Il s'agit d'abord de comprendre comment l'histoire se construit sous nos yeux. La définition du phénomène n'est pas univoque et plusieurs manières d'appréhender sa complexité coexistent. Le terme de « mondialisation » apparaît dans notre langage au milieu des années '60 : il désigne l'accroissement des flux de biens, de services, de main-d'œuvre, de technologie et de capital à l'échelle internationale. Le gonflement un peu rapide de ces échanges ne constitue pourtant pas une première dans l'histoire universelle. Il a souvent accompagné des progrès importants dans les techniques et moyens de communication.

Le mot même est une traduction appropriée de l'Anglo-saxon « globalization » lui-même forgé autour de la notion du « village global » développée notamment par la philosophe américain Marshall Mc Luhan. Il définit le développement d'une interdépendance grandissante au plan mondial plutôt comme un phénomène heureux.

Rapidement, la plupart d'entre nous vont comprendre qu'il s'agirait de l'aboutissement d'un mouvement progressif d'intégration des marchés, du local au global en passant par tous les échelons de territorialité envisageables. Cette vision reste sans doute un brin naïve. L'économiste Jacques Adda¹ propose une approche plus... engagée et plus réaliste. « *L'épanouissement du commerce international traduirait l'extension du principe de division du travail à l'échelle mondiale, la baisse du coût du transport aidant, écrit-il. La mondialisation est avant tout un processus de contournement, de délitement et, pour finir, de démantèlement des frontières physiques et réglementaires qui font obstacle à l'accumulation du capital à l'échelle mondiale. Elle consacre le retour en force d'une régulation marchande qui tend à se diffuser à l'ensemble de la vie économique, dans un double mouvement qui va de l'international vers le national et du monde financier vers le monde du travail.* »

L'expérience de la FGTB wallonne est celle de cette description qui conçoit la mondialisation comme une nouvelle phase du capitalisme caractérisée par deux phénomènes majeurs :

1. Une extension du domaine marchand à des secteurs qui jusqu'alors avaient échappé à la logique du profit : par la privatisation de services publics ou d'assurances sociales (pension et santé), par l'appropriation privée de biens communs matériels (eau, air...) ou moins matériels (découvertes, brevets, propriété intellectuelle...).
2. Une extension de la compétition pour l'accumulation du capital, non plus seulement entre entreprises mais aussi par la mise en concurrence des politiques sociales, fiscales et/ou environnementales des régions et territoires du monde, qui est concomitante à celle des travailleurs entre eux conduisant à leur isolement progressif au sein même de la classe ouvrière et à leur « individualisation » au sein de la société.

La confirmation de l'hypothèse d'Adda est fournie de manière éclatante par l'évolution de la part de la rémunération du capital et de celle du travail dans le partage des richesses produites.

Le travail est la source de la richesse

Des évidences méritent d'être rappelées pour leur permettre de crever les écrans de fumées qui les dissimulent parfois derrière des discours convenus. Seule la force du travail (manuelle ou intellectuelle) est productrice de valeur économique. Le capital ne se clone pas. Il ne se génère pas spontanément. Il ne paie rien, il ne fait qu'avancer des moyens qu'il récupère ensuite avec une plus-value. Raison pour laquelle on parle d'une exploitation ou d'une aliénation de la force de travail.

Le temps de la montée en puissance de la mondialisation est aussi celui de la domination de l'idéologie libérale.

¹ Jacques Adda, « La mondialisation de l'économie. Genèse et problèmes », Septième édition, La Découverte, 2006.

Celle-ci consacre le retour à de vieilles croyances de l'économie politique qui datent de la fin du XVIIe siècle, « *au moment où la révolution des rapports sociaux permit à la bourgeoisie montante de prolétarianiser une fraction croissante des populations rurales en déshérence pour impulser la dynamique de l'accumulation du capital par le biais du développement industriel. Les fondateurs de l'économie politique, explique Jean-Marie Harribey², crurent découvrir alors des lois universelles et intemporelles gouvernant la production et l'échange de richesses : la propriété privée est un droit naturel, les hommes ont une propension à l'échange, leurs intérêts individuels coïncident avec l'intérêt général et le contrat marchand fonde la société. Ils se trompaient car les lois qu'ils mettaient au jour n'étaient pas naturelles mais sociales et historiques : en fait, ce ne sont que les lois de l'économie capitaliste : par exemple, la tendance à accumuler le capital qui dégénère périodiquement en crise de surproduction, et la lutte pour la répartition du produit du travail qui oriente le sens et l'évolution de la société.* »

Cette période qui s'est ouverte dans les années '80 correspond à une dégradation des revenus du travail proportionnelle à la richesse produite et corrélativement à une augmentation de ceux du capital, évidemment. La répartition des gains de productivité s'est notamment modifiée en raison du ralentissement de la progression des salaires mais également en raison du renoncement à la tendance historique à une réduction collective du temps du travail. Ce qui a largement augmenté la marge des entreprises sans pourtant conduire à une augmentation parallèle des investissements mais plutôt à une flambée des produits financiers. Pour le dire autrement, les moyens résultant du travail ont quitté, pour une partie importante, les entreprises pour investir... les bourses.

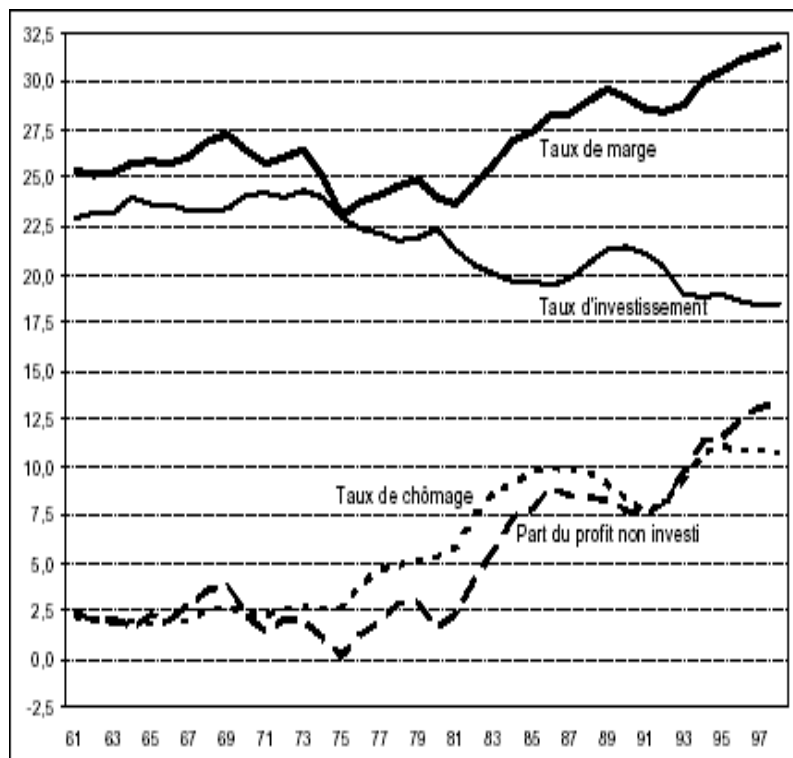
Ce qui a complètement infirmé l'antienne des années '90, baptisée du nom de l'ancien chancelier social-démocrate de l'ex-RFA, le « théorème de Schmidt », selon lequel « *les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain* ». Chacun peut mesurer combien ce truisme ne s'est pas traduit en vérité. C'est le même principe que les libéraux modernes ont actualisé quand ils répètent qu'il faut d'abord produire de la richesse avant de la partager. Voilà qui a les allures de l'évidence, la saveur du bon sens et le goût de la vérité... Reste que nous vivons dans une société de plus en plus riche mais que la répartition des richesses se fait de moins en moins en faveur des revenus du travail !

Conséquence de la libéralisation des marchés financiers

Michel Husson, économiste français, met bien en évidence le lien entre cette financiarisation et l'existence d'un chômage massif : « *Le profit non investi a été principalement distribué sous forme de produits financiers. L'écart entre le taux de profit dégagé par les entreprises et la part de ces produits allant à l'investissement est un bon indicateur de financiarisation. On peut alors vérifier que la montée du chômage et la financiarisation vont de pair. Là encore, la raison est simple à trouver. La finance a réussi à capter la majeure partie des gains de productivité au détriment des salaires dont la part a reculé. Mais cette baisse de la part salariale a été obtenue par un gel des salaires et une insuffisante réduction du temps de travail, deux facteurs qui ont pesé sur la croissance et l'emploi. La conclusion est donc limpide : il n'est pas possible de faire reculer le chômage sans remettre en cause la financiarisation et donc la répartition des revenus actuels.* »³

² Jean-Marie Harribey, « La richesse au-delà de la valeur », Revue du Mauss, « Alter-démocratie, alter-économie. Chantier de l'espérance. », n°26, second semestre 2005, p 349-365.

³ Michel Husson, « La baisse tendancielle de la part salariale », 23-09-2007, article publié sur le site d'Attac-France : <http://www.france.attac.org/spip.php?article7552>.



Source : IRES, *Les marchés du travail en Europe*, La Découverte, 2000

La rupture de l'équilibre du partage travail/capital des années '60 est également la conséquence de la libéralisation des marchés des capitaux voulue et réalisée par le tandem infernal « Reagan/Thatcher ». Le décloisonnement de ces marchés imaginé dans les années '80 a contribué à la mondialisation et, dans le même temps, à la propagation des crises financières résultant toujours des contradictions internes de l'accumulation du capital. La déréglementation a affaibli les mesures de prudence qui encadraient l'activité financière dont les débordements avaient coûté cher entre les deux guerres. Enfin, la désintermédiation privant les banques d'un quasi-monopole pour la levée de capitaux a permis l'émergence d'une nouvelle race de financiers (raiders, spéculateurs, hedge funds...).

Cette transformation macro-économique radicale du paysage capitaliste a bien sûr eu des répercussions importantes au niveau micro-économique. Au sein des entreprises, le rapport de forces a glissé de la gestion industrielle à l'actionnariat. Les directions ont d'ailleurs été directement connectées sur l'intérêt des actionnaires via l'émergence de nouveaux modes de rémunération (dont les stocks option, par exemple) qui les ont transformés en copropriétaires du capital de leur société. Les objectifs de ces managers se sont ainsi progressivement déplacés de la politique industrielle vers la cotation boursière du titre. Ce passage d'un capitalisme industriel à un capitalisme actionnarial (plus centré sur des intérêts à court terme) a été aussi favorisé par l'importance prise par les investisseurs institutionnels (type fonds de pension...).

Retenons surtout que, en matière boursière, une seule vérité est éternelle : les bonnes comme les mauvaises affaires sont toujours payées par le travail !

Un droit pour les « non-proprétaires », une revendication moderne !

Actuellement, une part gigantesque du capital est consacrée à la valorisation boursière des entreprises. La concentration que traduisent les processus d'achats et d'acquisition (voire le rachat de ses propres actions pour en augmenter le cours) en est un indicateur.

Dans les années '90, cette restructuration globale du capitalisme s'est doublée d'une volonté en voie de concrétisation de libéralisation du commerce des biens et des services. Elle s'opère sur le même modèle de dérégulation. Il s'agit ici de lever les obstacles au libre-échange (qu'ils soient douaniers ou législatifs !). L'Organisation mondiale du commerce a ainsi été créée pour réaliser cet objectif : elle a été dotée de la capacité de sanctionner les Etats qui font défaut à leurs engagements en matière commerciale. A l'évidence, les politiques qu'elle met en œuvre mériteraient une sérieuse évaluation tant elles semblent handicaper le développement des pays les moins avancés. Dans le nord de la planète, elles contribuent à servir les intérêts des détenteurs de capitaux et à contenir l'efficacité des instruments de redistribution de la richesse que sont :

- les politiques de plein emploi de qualité,
- une fiscalité progressive et juste,
- des services publics garantissant un accès à tous à des biens et services produits collectivement,
- et une sécurité sociale organisée comme une assurance fondée sur la solidarité des travailleurs qui, pour l'essentiel, la financent !

La réorientation de ces lignes politiques constitue un défi démocratique extraordinaire. En effet, les conquêtes du monde ouvrier ont, selon l'expression de Robert Castel⁴, un sociologue français de premier plan, doté d'une « *propriété sociale* » des « *non-proprétaires* ». Cette propriété sociale (qui représente le droit à la pension, au chômage, aux soins de santé...) a permis de transformer les travailleurs contraints de louer leur force de travail en individus plus indépendants dans la société et donc en véritables citoyens.

Défendre ce projet génial et permettre à l'ensemble des travailleurs du monde d'y accéder, en fonction de leurs réalités propres, constitue l'enjeu et la perspective fondamentale de la bataille pour une mondialisation décente, respectueuse de tous et porteuse d'espoir pour le plus grand nombre !

Daniel RICHARD

⁴ Robert Castel, « Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat », Fayard, 1995.